

OBJET : Acquisition de divers terrains par exercice du droit de préemption.

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Conformément à la délégation que vous m'avez donnée à cet effet, j'ai cru devoir exercer le droit de préemption de la Commune sur les terrains suivants :

de emption	Situation	Référ. cadas.	Superficie	Propriétaire	Prix	Destinat.	Imputation Budgétaire.
	Ruelle Tadar	AO 160	165 m2	CARPY Raoul	37.000	Réserve foncière pour réno- vation urbaine	ch.908-art.210
Front ler	Ruelle Grondin	AY 44	197 m2	Consorts MERENCIEN	36.000	"	ch.908 art.210
	chemin DAMOUR	BE 63	5900 m2	Mme SEVAGAMY Vve VALIAME CALY	360.000	Habitat social	ch.904 art.210
	chemin Lory les Hauts	BH 243	376 m2	Mme ELISA- BETH épse. NATIVEL	1	voie nouvelle	ch.901 art.210
de de cs	chemin de Jouvancourt	JS 404	1381 m2	BEGUE Paul Georges Joël	40.000	Habitat social	ch.904 art.210
de la rec	St François chemin du cimetière	CO 196	5600 m2	GRONDIN Joseph Alcide	78.000	réserve foncière à long terme	ch.908 art.210
	Montagne 17 è	CH 83	42193 m2	MIRALIKAN Raphaël	90.000	Habitat social et équi- pement	ch.904 art.210
		TOTAL	55812 m2		641.001		

